

## Eclairage à l'église

Depuis quelques mois l'éclairage a été remplacé dans l'ensemble de l'édifice. Des projecteurs LED sont venus remplacer les anciens halogènes plus énergivores et moins efficaces avec le temps. Des projecteurs mettent en valeur le plafond lambrissé, celui-ci se trouvant, précédemment, dans l'ombre des anciens projecteurs. Trois globes ont également été installés dans la croisée et les bras du transept. Un grand merci à l'entreprise T2M et son chef d'entreprise Bernard JOURD'HUY, ainsi que Stéphane SIMON et Jean Charles RONDEAU.



## Budget primitif 2018

Les élus se sont réunis le 30 mars 2018 pour voter le budget. L'exercice de clôture 2017 se terminant à nouveau créditeur à hauteur de plus 87 000.00 €.

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
<u>Fonctionnement</u> :	454 490.37 €	368 272.37 €
<u>Investissement</u> :	244 620.19 €	244 620.19 €

D'où un excédent de fonctionnement prévisionnel 2018 de 86 218.37 euros.

Les élus ont également pris la décision de ne pas augmenter le taux des taxes locales. Elles s'établissent ainsi pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 8.09%  
Taxe foncière : 20.36%  
Taxe foncière non bâtie : 31.20%

*Tirage : 180 exemplaires imprimés par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.*

## Horaires d'ouverture des services au public :

**Secrétariat de mairie :** Mardi et vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi de **11h00 à 12h00**.

**Agence Postale Communale :** Lundi, mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

Site : [www.mogneville.fr](http://www.mogneville.fr) @ : [mairie@mogneville.fr](mailto:mairie@mogneville.fr) Tél mairie : 03.29.75.48.94 Tél APC : 03.29.70.00.69

**Responsable de la publication :** Richard SIRI.

**Rédaction :** Richard SIRI, Arnaud APERT, Stéphane SIMON.

## Le mot du Maire

Une élue a pris la décision de quitter l'équipe municipale. Cette démission a été validée par Madame la Préfète.

Il n'est jamais simple d'annoncer et de vivre la démission d'un collaborateur et ce quelles qu'en soit les raisons ou les causes.

Ayant déjà vécu cette situation sur le mandat précédent, l'expérience aura démontré qu'il faut préparer la transition rapidement.

La préfecture nous a informé que des élections partielles devaient avoir lieu, raison pour laquelle vous trouverez à l'intérieur du point com une page spéciale.

Juste pour rappel, nous sommes partis à 7 élus en 2014 en lieu et place de 11 élus, faute de candidats. La règle des 2/3 de représentativité s'applique donc encore plus aujourd'hui.

Il y a 5 postes à pourvoir pour le dernier tiers du mandat (2 ans). Si des personnes souhaitent s'impliquer, les élus et nos services restent disponibles pour vous renseigner sur les projets engagés sur ce mandat et surtout sur la procédure d'inscription auprès des services de la préfecture.

Le Maire  
Richard SIRI

## Inauguration de la rue Thomas de Choisy

Dimanche 15 avril a eu lieu en présence de plusieurs parlementaires, élus et habitants, l'inauguration de la nouvelle rue Thomas de Choisy. Issue de la réflexion et du travail réalisé sur deux mandats 2008/2014 et 2014/2020, la commune a une réserve foncière de trois parcelles sur quatre à vendre.

A l'issue de l'inauguration a été servi un vin d'honneur et un concert a été offert par la municipalité.



## Vente immobilière

Sur le mandat précédent les élus ont élaboré un document d'urbanisme (PLU) ouvrant plusieurs possibilités et permettant une maîtrise en local de notre urbanisme. Le PLU s'est naturellement mis en place. Un des enjeux était l'éradication de ce que l'on appelle les dents creuses, (vieilles bâtisses à l'abandon). Plusieurs opérations ont permis d'appliquer le choix des élus. En 2014 les nouveaux élus ont souhaité poursuivre cette vision et les actions. En 2015 la commune a mis en place son premier droit de préemption sur un ensemble de bâtiments, ruelle Pierrot. Les maisons dites Viciot. Ce droit de préemption avait pour but d'intégrer une nouvelle entreprise à Mognéville. Malheureusement celle-ci déposa le bilan, cependant notre droit de préemption se devait d'être honoré. Après différents contacts pris avec Monsieur David MERLIER, chef de l'entreprise « EST ECO CONCEPT » celui-ci nous fit part de l'intérêt qu'il portait à ces bâtiments. Le conseil délibéra et pris la décision de lui vendre l'ancienne maison et une des deux granges, son projet rentrant dans le cadre du droit de préemption, dépôt de sa matière première (laine de bois) et création d'un appartement.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur David MERLIER et l'entreprise EST ECO CONCEPT.



### Sur les bancs de l'école

Les élèves de l'école maternelle se sont rendus pour la seconde fois au cinéma de Bar le Duc. Ils ont vu 5 courts métrages de Norman Mac Laren. De nombreux fous rires se sont fait entendre dans la salle, les enfants ont adoré ces petits films atypiques et drôles.

Dans le cadre de ce projet cinéma, les élèves de MS/GS ont réalisé un court métrage à partir du conte la moufle, étudié



Au retour des vacances d'hiver, les TPS/PS ont eu l'agréable surprise de trouver leur classe métamorphosée : nouveau revêtement de sol, nouvelle peinture, nouveau tableau, nouvel emplacement pour les porte manteaux. Un grand merci à la mairie et aux personnes qui ont réalisé ce beau travail!

## Les crécelles

Issue de la volonté du conseil municipal des jeunes et des élus Mognévillois, la tradition a été remise au goût du jour depuis 2017. 16 enfants encadrés de 5 adultes auront remplacé les cloches de St Rémi pendant trois jours aux heures des angélus. Les nombreux rideaux qui se tiraient, les fenêtres qui s'ouvraient au moment du passage des enfants, les nombreux sourires et applaudissements auront été la récompense de tous les participants. Effectivement plutôt que de passer dans chaque maison à la fin des trois jours, pour récupérer quelques friandises et menue monnaie, les enfants comme l'année passée ont préféré échanger autour d'une soirée pizza offerte par la municipalité. Merci à tous, enfants et accompagnants.



## Infos diverses :

- ✓ L'agence Postale communale sera fermée du 2 mai au 25 mai inclus.
- ✓ En raison des conditions climatiques, un délai supplémentaire est accordé aux affouagistes jusqu'au 27 mai 2018
- ✓ Les enfants du conseil municipal des jeunes recrutent des enfants nés jusqu'en 2007 pour intégrer le conseil municipal des jeunes.
- ✓ Pour la création de l'arbre de vie, des ateliers participatifs seront mis en place, merci de prendre contact avec l'association l'ATELIER.

## Au fil de l'eau, de nouveaux pancartages

Désormais, un nouveau moyen d'information est mis à la disposition des pêcheurs et promeneurs de Mognéville. Des panneaux d'information sont installés à l'étang communal, à la cascade et sur le nouveau parcours no-kill.

